Public Health Advisory

Rappel : Avis d’ébullition d’eau pour Baker Lake et Rankin Inlet

July 11, 2019

Avis de santé publique

Rappel : Avis d’ébullition d’eau pour Baker Lake et Rankin Inlet

Le ministère de la Santé rappelle à la population de Baker Lake et Rankin Inlet, qu’elle doit jusqu’à nouvel ordre faire bouillir l’eau avant de la consommer.

Cette mesure préventive est adoptée en raison de la turbidité élevée de l’eau (eau trouble).

Pendant qu’un avis d’ébullition d’eau est en vigueur, toute l’eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute. Il est essentiel de faire bouillir l’eau destinée aux utilisations suivantes :

- eau à boire;
- préparation pour nourrissons;
- préparation de jus et de glaçons;
- lavage de fruits et de légumes;
- préparation des aliments;
- brossage de dents.

On peut faire bouillir l’eau sur la cuisinière dans une casserole ou une bouilloire, ou encore dans une bouilloire électrique qui n’a pas de dispositif d’arrêt automatique. L’avis d’ébullition ne vise que les utilisations mentionnées précédemment.

###

Renseignements aux médias

Wende Halonen
Agente principale des communications
Ministère de l’Exécutif et des Affaires intergouvernementales
867 975-6048
whalonen@gov.nu.ca